



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Port du voile dans le sport

Question au Gouvernement n° 563

Texte de la question

PORT DU VOILE DANS LE SPORT

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jérôme Nury.

**M. Jérôme Nury** . La réponse faite à l'instant par Mme la ministre des sports à la question de notre collègue du groupe LFI n'est pas suffisamment claire et mérite plus de fermeté. Nous pensions que la ligne du gouvernement avait été tranchée au sujet de l'interdiction du voile dans la pratique sportive. Cependant, à l'heure où nous parlons, la proposition de loi votée par le Sénat n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale...

**Mme Danielle Simonnet** . Tant mieux !

**M. Jérôme Nury** . ...et la presse rapporte que le gouvernement envisagerait finalement de ne pas légiférer sur ce sujet.

**Mme Danielle Simonnet** . Tant mieux !

**M. Jérôme Nury** . Cette ambiguïté alimente une confusion dangereuse dont profite l'islamisme. En effet, les extrémistes religieux exploitent chaque faille et faiblesse de notre droit pour pratiquer un entrisme insidieux et imposer pas à pas leur idéologie au sein de la société, à commencer par leur vision rétrograde et intolérable de la soumission des femmes.

**M. Louis Boyard** . Vous êtes islamophobe !

**M. Jérôme Nury** . Le sport, lieu de rassemblement et d'égalité, ne doit pas devenir un terrain de propagande où prospère le communautarisme. En 2004, nos prédécesseurs ont eu le courage d'interdire les signes religieux à l'école au nom de la laïcité.

**M. Jérôme Guedj** . Ce n'est pas un sujet de laïcité, comprenez-le une fois pour toutes !

**M. Jérôme Nury** . Aujourd'hui, il est temps de faire preuve de la même clarté au sein du domaine sportif. Une règle claire qui s'impose à tous, c'est le meilleur moyen de défendre la République et ses valeurs. Avec notre groupe Droite républicaine, nous vous demandons de clarifier enfin la position de votre gouvernement.

**M. Jérôme Guedj** . Dire des choses pareilles cent vingt ans après la loi de 1905 !

**M. Jérôme Nury** . Vous engagez-vous à inscrire au plus vite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le texte

adopté par le Sénat visant à interdire le port du voile et de tout signe religieux ostentatoire dans le sport ? Oui ou non, monsieur le premier ministre, êtes-vous déterminé à donner à la République les moyens de faire face aux menaces de l'islamisme et du communautarisme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

**M. Fabien Di Filippo** . Voilà des propos clairs !

**M. Jérôme Guedj** . Il va falloir qu'on ait un vrai débat !

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

**Mme Marie Barsacq**, *ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative* . Je veux d'abord rappeler ma détermination et celle du gouvernement (*M. Emeric Salmon rit*) dans la lutte contre les phénomènes de radicalisation et d'entrisme.

**Mme Mathilde Panot** . Le seul entrisme, c'est celui de l'extrême droite !

**Mme Marie Barsacq**, *ministre* . Les comportements qui mettent en danger nos valeurs républicaines doivent être combattus ; c'est vrai dans le sport comme dans tous les champs qui pourraient y être confrontés.

**Mme Mathilde Panot** . C'est un mensonge !

**Mme Marie Barsacq**, *ministre* . Le 19 février dernier, le Sénat a adopté une proposition de loi déposée par le sénateur Savin, qui vise à renforcer le principe de laïcité dans le sport. Le gouvernement a amendé ce texte – je viens de l'expliquer c'est pourquoi je n'y reviens pas. Nous sommes très attachés à rappeler la position du gouvernement, comme l'a fait d'ailleurs le premier ministre hier. Le gouvernement s'est prononcé en faveur de ce texte amendé au Sénat.

**Mme Anne-Laure Blin** . Quand sera-t-il examiné ici ?

**Mme Marie Barsacq**, *ministre* . S'agissant de l'inscription de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée, le temps gouvernemental, comme vous le savez, est très contraint. Le gouvernement ne dispose que d'une semaine dédiée en avril et d'une en mai. D'autres textes importants, comme ceux relatifs à la lutte contre le narcotrafic, à l'aide active à mourir ou encore à l'aide à Mayotte sont inscrits à l'ordre du jour, ce qui limite considérablement les possibilités. Je sais que ce sujet vous est cher et qu'il suscite beaucoup de débats. Les parlementaires ont la main sur la moitié de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, ce qui leur confère des possibilités d'inscrire ce texte – je ne doute pas qu'ils sauront les utiliser. (*Mme Mathilde Panot s'exclame.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jérôme Nury](#)

**Circonscription** : Orne (3<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 563

**Rubrique** : Laïcité

**Ministère interrogé** : Sports, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire** : Sports, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2025